

Image not found or type unknown



Contrat signé mais non respecté

Par **alix**, le **21/08/2008** à **17:02**

BonjourrrrrJ'ai signé un contrat avec une maison d'édition pour un travail. Cela fait maintenant plus d'un an. Il est convenu que je touche un pourcentage sur les ventes de l'objet. je n'ai aucune nouvelle. Que puis je faire ?